

TERMES DE RÉFÉRENCES

RECRUTEMENT DU/ DE LA CONSULTANT (E) INTERNATIONAL (E) POUR L'ÉLABORATION DU DOCUMENT DU PROJET TRANSVERSAL N°27 : INITIATIVE DE LA FRANCOPHONIE POUR LE BASSIN DU CONGO

MAI 2021



Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD)

200, chemin Sainte-Foy, bureau 1.40, Québec (Québec), G1R 1T3, Canada

Téléphone : +1 418 692-5727

Télécopie : +1 418 692-5644

ifdd@francophonie.org

www.ifdd.francophonie.org

www.mediaterre.org www.francophonie.org

1. Contexte

Le Bassin du Congo avec ses 1,6 millions de Km² de forêt tropicale humide est la deuxième réserve mondiale de séquestration de carbone qui détient 10% de la biodiversité mondiale et compte 30% de réserves africaines d'eau douce ainsi que 34% de réserves mondiales de minerais précieux comme l'or, le cobalt, l'uranium et le cuivre. La mise à nue probable de ses 30 milliards de tonnes de tourbières découvertes en 2017, remettrait en cause tous les engagements de l'Accord de Paris sur le climat. C'est un enjeu planétaire.

Avec 10 pays francophones sur 16 mobilisés au sein de la Commission Climat du Bassin du Congo sous le leadership de SE M. Denis Sassou NGUESSO, Président de la République du Congo, la Francophonie a un rôle majeur à jouer pour faire connaître les enjeux de ce bassin et mobiliser la solidarité internationale en générale et francophone en particulier au profit de toutes les catégories d'acteurs, des jeunes et des femmes en particulier. C'est pourquoi à l'occasion de la visite de Son Excellence Madame Louise MISHIKIWABO, Secrétaire Générale de la Francophonie du 24 au 27 octobre 2020, en République du Congo, SEM Denis Sassou NGUESSO, Président de la République, lui a demandé d'être « la marraine » de la Commission Climat du Bassin du Congo en général et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo en particulier.

Madame la Secrétaire Générale a, par conséquent, décidé du développement et de la mise en place d'une initiative de la Francophonie pour le Bassin du Congo comme projet phare structurant et transversal à toutes les actions de la Francophonie.

L'objectif global envisagé pour cette initiative est de contribuer à la conservation du Bassin du Congo par la gestion durable des ressources énergétiques et environnementales de ses écosystèmes.

De manière spécifique, l'initiative viserait ainsi à répondre aux attentes des pays francophones du Bassin du Congo (Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, RDC, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Tchad), dans le cadre régional de la Commission Climat du Bassin du Congo et de son instrument financier, le Fonds Bleu du Bassin du Congo.

Elle se doit donc d'être co-construite dans une logique d'intervention inclusive et fédératrice de tous les acteurs aussi bien internes de la Francophonie que des structures et organisations régionales et internationales actives dans l'espace du Bassin du Congo. A cet effet, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), à travers son organe subsidiaire l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), recrute un (e) consultant (e) international (e) pour l'accompagner dans la rédaction du document du Projet de l'initiative en vue de sa soumission à des bailleurs de fonds à identifier. C'est l'objet du présent appel à candidature.

2. Objectifs

2.1 Objectif principal

Le principal objectif de cet appel à expertise est d'accompagner l'OIF et ses partenaires nationaux, régionaux et internationaux à développer une initiative qui vise à la conservation durable du Bassin du Congo.

2.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, les objectifs suivants sont poursuivis:

- Faire un diagnostic des enjeux environnementaux et sociétaux du Bassin du Congo notamment ceux ayant trait à la gestion durable des ressources de ses écosystèmes notamment forestières, énergétiques, extractives et de sa biodiversité.
- Réaliser une cartographie exhaustive des principaux acteurs régionaux et internationaux (Banques de développement, organisations du système des Nations Unies, Organisations régionales d'intégration, Organisations Non Gouvernementales, Associations professionnelles, Structures faitières des jeunes et des femmes, etc.) qui conduisent des actions à impacts significatifs (positifs comme négatifs) sur les principaux enjeux identifiés ;
- Identifier les principaux projets, programmes, initiatives ou actions structurants développés et en cours dans le bassin avec lesquels il est pertinent de nouer des partenariats et de développer des synergies;
- Appuyer la Francophonie et ses partenaires à identifier des niches de positionnement à haute valeur ajoutée par rapport aux actions et initiatives en cours dans le Bassin ;
- Élaborer en co-construction avec l'OIF et ses partenaires un document de projet phare qui soit transversal et basé sur les niches identifiées ;
- Accompagner l'OIF à travers sa Représentation pour l'Afrique Centrale (REPAC) et son Organe subsidiaire, Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) à mener des actions de concertations des parties prenantes et de plaider sur l'initiative durant la période de co-construction;
- Soutenir l'IFDD et la REPAC à identifier, mettre en œuvre et capitaliser des projets de terrain à impact rapide en faveur des femmes et des jeunes pour renforcer l'initiative en s'assurant que les autres actions mises en œuvre intègrent la perspective égalité femmes-hommes de manière appropriée.

3. Tâches assignées du /de la Consultant (e)

Sous la coordination technique de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), et la présidence de la Représentation de l'OIF pour l'Afrique Centrale (REPAC), le /la Consultant (e) est appelé (e) à effectuer les tâches suivantes:

3.1 Diagnostic des enjeux environnementaux et sociétaux du Bassin du Congo

Du fait de sa particularité, le Bassin du Congo renferme d'importants enjeux environnementaux liés aux agendas internationaux comme la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (UNFCCC), celles sur la diversité biologique (UNCBD) ou sur la lutte contre la désertification (UNCCD), d'autres en lien avec ses ressources minérales et extractives extraordinaires ou même ses ressources en eau. Tous ces enjeux sont accentués par la pression socioéconomique liée à la croissance démographique dans le Bassin qui verra sa population passée à 384 millions d'habitants en 2050 accentuant ainsi la pression sur sa biodiversité endémique. Il est à relever que dans cet espace comme ailleurs la population est composée pour moitié de femmes. C'est pourquoi le/la consultant (e) est appelé (e) à :

- Faire une revue de littérature la plus complète possible sur les enjeux environnementaux et sociétaux du bassin. Il /elle privilégiera, à cet effet, les études similaires déjà menées dans des processus comme celui de la Commission Climat

sur le Bassin du Congo et notamment son étude de configuration pour le Plan d'investissement Climat du Fonds Bleu du Bassin du Congo ;

- Identifier les sources institutionnelles et bibliographiques des données possibles ;
- Identifier les fournisseurs potentiels de données y compris sexo-spécifiques et ventilées selon les sexes ;
- Élaborer un questionnaire de collecte de données en ligne et/ou en présentiel ;
- Collecter les données requises comprenant des données sexo-spécifiques ventilées par âge, sexe afin d'améliorer la compréhension des dynamiques socio-économiques de la zone et les traiter ;
- Dresser un diagnostic le plus exhaustif possible des données sur les enjeux du Bassin en veillant à y intégrer la perspective sexo-spécifique;
- En déduire les plus pertinents et prioritaires pour une campagne de communication ;
- Recommander une approche de promotion pour faire connaître ces enjeux dans le Bassin et au-delà.

3.2 . Cartographie des acteurs décisifs sur les enjeux environnementaux et sociétaux du Bassin.

Compte tenu de l'importance du Bassin du Congo aux triples dimensions du développement durable (environnement, social et économique), une multitude d'acteurs, hommes et femmes, y interviennent et mènent une grande variété d'actions visant la conservation et l'exploitation durable des ressources de ses écosystèmes. Une cartographie exhaustive de ces acteurs aux échelons nationaux et régionaux permettra d'en identifier ceux qui conduisent des actions décisives et dont une bonne synergie est souhaitable. C'est pourquoi le/la consultant (e) se chargera :

- D'inventorier les institutions régionales et internationales actives dans le bassin notamment les organisations régionales d'intégration, les banques régionales et internationales de développement, les organisations non gouvernementales régionales et internationales, les associations et faitières d'associations, etc. Un accent particulier sera mis sur les structures œuvrant en particulier au profit des femmes et des jeunes ;
- D'analyser leurs champs d'intervention et les enjeux du bassin sur lesquels ils se positionnent ;
- Apprécier leurs degrés de synergie et de collaboration pour en évaluer les bonnes pratiques ;
- Recommander celles qui apportent une importante plus-value et avec lesquelles il est souhaitable de nouer de partenariat ;
- Suggérer la nature opérationnelle de ces partenariats ;

3.3 Identification des projets, programmes, initiatives ou actions structurants développés en cours dans le Bassin et niches de la Francophonie.

L'objectif de l'Initiative de la Francophonie pour le Bassin du Congo n'est pas de dupliquer les initiatives existantes, ni de se substituer aux acteurs de terrain sur les priorités qu'ils ont identifiées et sur lesquelles ils travaillent. Le principe de la subsidiarité est au contraire au centre de son approche stratégique afin de positionner la Francophonie sur des niches où elle pourra apporter une valeur ajoutée certaine. Pour y parvenir, il est indispensable que le/la consultant (e) identifie et répertorie les projets, programmes, initiatives et actions structurants menés dans la région. Il classera ses projets, programmes, initiatives ou actions par enjeu stratégique et par priorité pouvant avoir des impacts majeurs tant positifs que négatifs.

Il en déduira des recommandations sur pour un positionnement possible de la Francophonie afin que ses appuis puissent apporter une plus-value visible et appréciée. Ces recommandations seront les éléments constitutifs des niches d'action de la Francophonie en générale et de l'OIF en particulier.

3.4 Appui à la co-construction du document du projet phare, à la concertation des parties prenantes et au plaidoyer.

Le but final de la consultation est quadruple : (i) disposer d'un document de projet co-construit et donc approprié par toutes les parties prenantes selon le canevas fiche projet de l'OIF incluant les cadres logique et de suivi évaluation, (ii) adapter le document du projet aux canevas d'un ou deux voire trois bailleurs de fonds identifiés et dont des guichets sont disponibles pour un dépôt de dossier au courant de l'année 2021, (iii) former l'équipe du projet , en s'assurant de l'équilibre femmes-hommes dans sa composition, à l'adaptation du document au canevas des bailleurs de fonds de sorte à lui permettre de solliciter d'autres sources de financement et (iv) accompagner les parties prenantes à se concerter et à faire un plaidoyer en faveur de l'initiative. A cet effet, les tâches du / de la consultant (e) sont les suivantes :

- Animer des séances de travail virtuelles et/ou en présentiel des parties prenantes, en s'assurant d'une représentation équilibré des femmes et des hommes, pour la co-construction du document du projet ;
- Rédiger de manière itérative avec l'équipe du projet et les parties prenantes le document de l'initiative ;
- Animer des ateliers d'identification des priorités, de validation d'étapes du document du projet et de consultation des parties prenantes ;
- Identifier des potentiels bailleurs de fonds auxquels le document du projet pourrait être soumis ;
- Analyser leurs canevas pour former l'équipe du projet et adapter le document à soumettre ;
- Outiller l'équipe du projet à faire un suivi et un plaidoyer du document du projet auprès de diverses sources de financements ;

3.5 Soutien à l'identification, à la mise en œuvre et à la capitalisation de projets de terrain en faveur des jeunes et des femmes.

A la Conférence Ministérielle de la Francophonie de Monaco (2019), la Secrétaire générale a défini de nouvelles priorités pour l'Organisation mettant au cœur des bénéficiaires les femmes et les jeunes et privilégiant des actions de terrain qui aient des impacts réels et qui soient bénéfiques et mesurables. C'est pourquoi la finalité de l'initiative de la Francophonie sur le Bassin du Congo doit être construite autour de ces priorités. A cet effet, il est prévu dès l'année 2021 et en parallèle de la co-construction du document de l'initiative que des actions concrètes de terrain seront menées dont le but est de les tester au plan opérationnel, les capitaliser pour envisager leur passage à l'échelle et rechercher des partenaires techniques et financiers sur des bases objectives.

L'IFDD et la REPAC, sur la base de leur connaissance du terrain identifieront des projets opérationnels par une méthodologie qu'ils mettront en place. Ces projets pourront couvrir au moins trois champs à enjeux pour le bassin parmi lesquels : (i) accès équitable aux ressources des écosystèmes du Bassin en faveur des femmes et des jeunes (exploitation durable des sous-produits forestiers non ligneux), (ii) accès aux services énergétiques modernes par les pico et microcentrales hydroélectriques, (iii) pratiques de modes de production durables en matière d'agriculture ou de pêche avec un accent particulier sur les activités menées par les femmes.

En se fondant sur les enjeux majeurs et prioritaires identifiés, les projets de terrain mis en œuvre, la Stratégie EFH de la Francophonie, le/la consultant (e) devra :

- Capitaliser les résultats de sorte à intégrer les leçons apprises dans le document du projet, adapté aux canevas des bailleurs de fonds identifiés ;
- Élaborer des outils de communication (support physiques, vidéos, formats numériques, etc.) sur les résultats probants de ces projets pour favoriser un plaidoyer qui contribuerait à leur passage à l'échelle ;
- Dresser un répertoire d'acteurs décisifs, femmes et hommes, pour une mise en œuvre réussie de ce type de projets ;
- Faire toute recommandation pertinente à prendre en compte dans la construction de l'initiative de la Francophonie pour le Bassin du Congo.

4. Résultats attendus de la mission

Aux termes du mandat du /de la Consultant (e), il est attendu les principaux résultats suivants :

1. Un diagnostic le plus exhaustif possible, intégrant la perspective ÉFH, a été dressé sur les enjeux environnementaux et sociétaux du Bassin du Congo pour une gestion durable de ses écosystèmes.
2. Une cartographie exhaustive des acteurs, femmes et hommes, œuvrant sur les enjeux prioritaires identifiés a permis d'identifier une liste de partenaires stratégiques pour l'initiative de la Francophonie pour le Bassin du Congo ;
3. Les projets, programmes, initiatives et actions majeures en cours dans le Bassin du Congo ont été identifiés et caractérisés pour le développement de synergies potentielles avec l'initiative de la Francophonie pour le Bassin du Congo ;
4. Des niches de positionnement de la Francophonie ont été identifiées et favorisent une valeur ajoutée certaine et reconnue des actions de l'Organisation.
5. Un document de projet robuste a été élaboré et approprié par toutes les parties prenantes selon le canevas fiche projet de l'OIF incluant les cadres logique et de suivi évaluation;
6. Deux ou trois bailleurs de fonds ont été identifiés, leurs canevas analysés et appropriés par l'équipe du projet et des requêtes finalisées et soumises à leurs guichets ;
7. Des projets de terrain à impact rapide en faveur des jeunes et des femmes ont été identifiés, réalisés et capitalisés en vue d'un plaidoyer en faveur des acteurs du Bassin du Congo en s'assurant que les autres actions mises en œuvre intègrent la perspective égalité femmes-hommes de manière appropriée.

5. Livrables attendus de la mission

Aux termes de la consultation trois principaux livrables suivants sont attendus :

1. Un rapport diagnostic identifiant les enjeux environnementaux et sociétaux, cartographiant les acteurs décisifs, identifiant les projets, programmes, initiatives et actions majeurs dans le Bassin, intégrant la perspective ÉFH, et recommandant des niches potentielles de la Francophonie pour son initiative ;
2. Un document de projet de l'initiative co-construit avec toutes les parties prenantes selon le canevas fiche projet de l'OIF incluant les cadres logique et de suivi évaluation avec ses déclinaisons en deux ou trois canevas de bailleurs de fonds identifiés ;
3. Un document de capitalisation des projets de terrain à impact rapide avec à ses annexes des outils de promotions en faveur du Bassin du Congo et de ses acteurs. Ces outils de promotion seront convenus d'accord partie en fonction des résultats des projets de terrain.

6. Champs de couverture géographique de la consultation et Méthodologie de travail

Le champ de couverture géographique de la consultation est le Bassin du Congo avec une priorité sur l'espace géographique des dix (10) pays membres de la Francophonie (Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, RDC, Rwanda, SaoTomé et Principe, Tchad).

La consultation se veut itérative de sorte à co-construire les livrables attendus. Le /la Consultant (e) privilégiera par conséquent une approche souple alternant collecte de données, ateliers de consultations, rédactions et validations des résultats avant de passer aux étapes suivantes. C'est pourquoi et sans être exhaustif, quelques étapes suivantes sont à prévoir :

1. Dès sa sélection (la date d'entrée en vigueur du contrat faisant foi), prise de contact avec l'équipe projet notamment avec l'IFDD qui assure la coordination technique et la REPAC qui préside l'équipe du projet. Cette prise de contact se fera à travers un premier appel par visioconférence ;
2. Le /la Consultant (e) disposera par la suite de deux (2) jours ouvrés pour rédiger une démarche méthodologique de son mandat au-delà de celle figurant dans son offre. Cette démarche méthodologique fera l'objet d'un appel par visioconférence avec l'ensemble de l'équipe projet qui lui apportera des amendements et précisera les attentes du cahier de charges ;
3. Le /la Consultant (e) identifiera lui (elle)-même les parties prenantes de sa collecte des données. La Francophonie à travers l'IFDD et la REPAC lui fournira un document officiel attestant qu'il effectue la mission pour le compte de l'Organisation. Il revient au consultant d'élaborer un canevas de collecte des données pour ce faire et qui sera une annexe du document de sa démarche méthodologique ;
4. Tout au long de la collecte du traitement des données le/la Consultant (e) sera en interaction avec l'IFDD et la REPAC pour confronter ses hypothèses de travail, affiner ses démarches et confronter ses premières conclusions et recommandations. De manière spécifique il doit prévoir au moins une consultation en bilatérale avec les unités transversales de l'OIF que sont l'unité jeunesse sport et citoyenneté (UJSC) et l'unité égalité femmes-hommes (UÉFH) afin de lui permettre de mieux prendre en compte ces enjeux transversaux dans ses travaux.
5. Le document diagnostic devra faire l'objet d'une validation à mi-parcours et d'une validation finale avant de poursuivre le travail de co-construction du document de projet. Ces deux validations pourront se faire en virtuel ou en présentiel ou en format mixte en fonction de l'évolution du contexte de la pandémie de la COVID-19.
6. Le document diagnostic devra permettre : (i) d'identifier les enjeux majeurs du bassin, (ii) répertorier les projets, programmes, initiatives et actions prioritaires en cours, (iii) cartographier les acteurs décisifs qui seront approchés comme partenaires stratégiques de l'OIF, (iv) recommander des niches de positionnement de l'OIF pour la construction de son initiative (v) proposer une démarche de sa co-construction et (vi) suggérer une première liste de bailleurs de fonds potentiels à approcher pour soumettre une requête de l'initiative.
7. Les six (6) conclusions du point 6 ci-dessus devront constituer le fil conducteur de la co-construction de l'initiative. La rédaction et la validation du document de l'initiative ainsi que ses déclinaisons sous le canevas des bailleurs de fonds identifiés se feront également à une étape à mi-parcours et une étape finale. Le /la Consultant disposera alors d'un dernier délai pour intégrer les observations et déposer un rapport final.
8. En parallèle, le/la Consultant (e) élaborera des outils de capitalisation des projets de terrain à impacts rapide, collectera les données, les traitera et fournira son troisième livrable tel que décrit précédemment ;
9. Tout au long de la consultation le /la Consultant (e) devra se tenir à la disposition de l'OIF à travers la REPAC et/ou l'IFDD pour assister à des activités de promotion de l'initiative sous forme d'ateliers, de conférence en ligne ou en présentiel. Lorsque les activités se font en présentiel, les frais et les charges du /de la Consultant (e) sont à la charge de l'Organisation.

10. La démarche méthodologique ci-dessus décrite n'est pas exhaustive, les parties se réservant le droit de l'ajuster de commun accord en fonction des réalités du terrain et des contraintes majeures rencontrées.

7. Profil de l'expert principal international

Le/la Consultant (e) devra remplir les exigences suivantes :

- être ressortissant(e) de l'un des pays membres de l'OIF ;
- être ressortissant (e) d'un des pays du bassin du Congo sera un atout ;
- à compétences égales les candidatures féminines seront privilégiées ;
- être titulaire d'un diplôme dans le domaine de l'environnement et du développement durable de niveau d'au moins BAC+5 ou à défaut un diplôme équivalent des sciences économiques et sociales ;
- avoir une expérience supérieure ou égale à 10 ans en matière de planification stratégique locale/régionale/nationale de l'environnement et du développement durable ;
- Avoir une expérience avérée dans le montage des dossiers de financement auprès de bailleurs de fonds tels que le Fonds Vert Climat, la Banque Africaine de Développement, l'Union Européenne, la Banque mondiale, l'Agence Française de développement, Affaires mondiales Canada, la Direction du développement et de la Coopération Suisse (DDC), etc... ;
- Avoir une expérience prouvée dans l'accompagnement de mécanismes régionaux de planification, de suivi-évaluation ou de montage de projets et programmes régionaux en particulier dans la région de l'Afrique Centrale;
- avoir une expérience avérée dans l'animation/modération des ateliers ;
- avoir une bonne capacité d'analyse, de synthèse, de restitution et de rédaction ;
- justifier d'une expérience de coordination et/ou de conduite d'une mission de consultation en environnement et développement durable dans la Francophonie;
- être proactif (ve) et disponible dans la période de juin à novembre 2021 ;
- avoir l'expérience des processus d'intégration de l'égalité femmes hommes
- avoir une bonne maîtrise des normes et standards internationaux et régionaux en matière de promotion des droits des femmes et d'intégration de l'égalité femmes-hommes
- être disponible et apte à effectuer une mission de terrain.

8. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

I. Une offre technique comportant :

1. Une note de compréhension des termes de référence (**maximum une page**) ;
2. Une présentation de la méthodologie proposée par l'expert pour la réalisation de la mission (**3 pages au maximum**) ; La méthodologie doit être assortie d'un chronogramme ;
3. La copie de curriculum vitae détaillé et 3 références ;
4. Les expériences et les missions similaires réalisées par le /la Consultant (e).

II. Une offre financière comprenant :

1. Les honoraires du /de la consultant (e) avec les précisions sur le nombre de jour pour compléter le mandat ;
2. Les honoraires sont fixés suivant le niveau de formation et les expériences de /de la Consultant (e). A cet effet, la grille de calcul d'honoraires de l'OIF permettra, si possible, de vérifier le prix proposé par le /la Consultant (e) et de négocier le contrat s'il y a lieu.

Le dossier de soumission devra être communiqué au plus tard le vendredi 04 juin 2021 à 18h00 GMT par fichier électronique à l'adresse suivante : ifdd@francophonie.org

Seules les candidatures considérées pour la suite du processus de sélection seront contactées.

Les offres sont rédigées en langue française.

9. Chronogramme et durée approximative de la mission

Tâches	Durée approximative	Date et/ou Période estimée
Signature du Contrat	-	11 juin 2021
Préparation de la note méthodologique	2 jours	Du 14 au 15 juin 2021.
Validation note méthodologique	0,5 jours	Le 16 juin 2021
Identification des parties prenantes, des bailleurs de fonds, des programmes, projets et collectes des données (Libreville, Kinshasa, Brazzaville, Yaoundé)	20 jours	Du 17 au 14 juillet 2021
Traitement des données et élaboration du rapport préliminaire	10 jours	15 au 28 juillet 2021
Validation rapport préliminaire	0,5 jours	Le 29 juillet 2021
Finalisation rapport diagnostic et recommandations à l'OIF	05 jours	30 juillet au 05 août 2021
Animation de l'équipe projet et rédaction du document du projet	05 jours	Août 2021
Validation préliminaire document du Projet	0,5 jours	01 septembre 2021
Adaptation aux canevas de bailleurs de fonds	10 jours	Septembre 2021
Capitalisation des expériences des projets de terrain	05 jours	Octobre 2021
Livraison rapports finaux	03 jours	Novembre 2021
TOTAL GÉNÉRAL (estimé)	61,5	

10. Les parties prenantes stratégiques

Le Bassin du Congo renferme une multitude d'acteurs qui travaillent sur différents enjeux à portée régionale ou mondiale. Plusieurs d'entre eux sont potentiellement de partenaires stratégiques de l'initiative que compte développer l'OIF. C'est pourquoi le/la Consultant (e) doit prêter une attention particulière aux types d'acteurs suivants :

1. Les organisations régionales d'intégration. Deux en particulier devront être ciblées notamment la Commission Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC) et la Commission Économique et Monétaire des États d'Afrique Centrale (CEMAC).
2. Les processus régionaux de développement de politiques publiques régionales à l'image du Processus de la Commission Climat pour le Bassin du Congo et de son instrument financier le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
3. Les institutions spécialisées des Organisations régionales d'intégration à l'image de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), et autres structures spécialisées en énergie, ressources en eau, etc.
4. Les Banques de développement telles que la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Mondiale, la Banque de Développement des États d'Afrique Centrale (BDEAC), etc. ;
5. Les fonds spécialisés comme le Fonds Vert Climat, le Fonds Pour l'Environnement Mondial, le Fonds d'Adaptation, etc. ;
6. Les institutions bi et multilatérales de coopération comme l'Union Européenne, l'Organisation Afrique-Caraïbes-Pacifique, l'Agence Française de Développement, la Coopération technique Belge, Affaires Mondiales Canada, etc. ;
7. Les organisations non gouvernementales (ONG), régionales ou internationales comme le WWF, l'UICN, etc. ;

8. Les agences du système des Nations Unies (FAO, PNUD, PNUE, UNESCO, etc. ;) ;
9. Les associations régionales et locales d'acteurs y compris celles agissant dans le domaine de l'égalité femmes-hommes, la promotion des jeunes et leurs faitières ;
10. Etc. ;

Au travers de toute cette catégorie d'acteurs, il s'agira d'identifier ceux qui mènent des actions significatives dont les impacts (positifs comme négatifs) peuvent influencer sur les enjeux du Bassin en général et sur les niches de positionnement de la Francophonie en particulier.

Les institutions et structures retenues devront avoir des représentations régionales bien identifiées avec lesquelles des actions de plaidoyers et de concertations pourront être menées.